

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Transbordeur repasse sous le giron de la Métropole de Lyon

Lieu emblématique des musiques actuelles, le Transbordeur est bien plus qu'une simple salle de concerts. Symbole du dynamisme culturel lyonnais et témoin de l'évolution des scènes musicales, il a accueilli des générations d'artistes et de spectateurs, devenant au fil des années un pilier de la vie culturelle locale et nationale. Depuis 1988, la salle, propriété de la Métropole était mise à disposition de la Ville de Lyon. Le Conseil métropolitain a voté ce jour le lancement de la prochaine Délégation de Service Public (DSP) du Transbordeur.

La salle du Transbordeur est mise à disposition de la Ville de Lyon au moyen d'un bail emphytéotique administratif (BEA), qui arrive à échéance à la fin du mois de juin 2025. La Ville de Lyon délègue l'exploitation de la salle du Transbordeur à la société Transmission via une délégation de service public (DSP). Cette délégation arrive également à échéance fin juin 2025.

La Ville de Lyon et la Métropole se sont entendues pour qu'à l'échéance du bail, la Métropole de Lyon se substitue à la Ville en tant que délégant et prolonge la DSP avec la société Transmission jusqu'au 30 juin 2026. Cette décision de prolongation de la DSP est motivée par le fait que les équipements culturels fonctionnent par saison culturelle (septembre-juin) et par les délais de mise en œuvre d'une nouvelle DSP.

La Métropole de Lyon souhaite que le Transbordeur conserve son activité principale de salle de concerts dédiée aux musiques actuelles, dans le respect de la pluralité des esthétiques musicales et en garantissant l'accessibilité de la salle à une diversité de professionnels des musiques actuelles. La Métropole entend également renforcer le rôle du Transbordeur en tant qu'acteur du projet culturel métropolitain, notamment par des propositions d'actions culturelles en direction de la jeunesse ou d'autres publics et des coopérations renforcées avec les acteurs des musiques actuelles.

L'activité de gestion et d'exploitation d'une telle salle étant une activité de service public et la gestion de l'équipement demandant un savoir-faire bien spécifique dans un secteur en constante et rapide évolution, la Métropole a fait le choix de reconduire le mode de gestion sous forme de DSP sur une durée de 10 ans. Le dossier de consultation des entreprises sera publié d'ici fin décembre.

Cédric Van Styvendael, Vice-président de la Métropole de Lyon en charge des politiques culturelles :

« Le Transbordeur est une salle mythique. Il rassemble tous les ans plus de 150 000 personnes, que ce soit pour des concerts, des festivals, des rencontres. C'est un lieu phare du dynamisme culturel de notre territoire. Il incombe désormais à la Métropole de maintenir cette belle dynamique et cette énergie propre au Transbo pour que cette salle reste une référence nationale et internationale des musiques actuelles. »



En haut : la salle du Transbordeur lors des Assises des quartiers populaires
En bas : le Transbordeur lors de la Nuit des étudiants du monde
©Métropole de Lyon

